81e ANNEE. — N° 47. DIMANCHE 20 AVRIL 1941.

30 c.

Journal du Lot

30 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....			1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....			2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— d° —).....		3 fr. 50
» 2e page	(— d° —).....		6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

POUR ÊTRE PRÊTS

S'il est vrai qu'il faut avoir passé à travers bien des folies pour arriver à la raison, s'il faut avoir commis bien des erreurs pour connaître la vérité et s'il faut se tromper beaucoup pour s'instruire un peu, notre confrère, L.-O. Frossard, revenu au journalisme qu'il n'aurait jamais dû quitter, doit posséder aujourd'hui une somme d'expérience et de sagesse dont il veut bien nous faire profiter !

Je crois qu'il nous donne un salutaire avertissement dans le tout récent article de son journal, Le Mot d'ordre. *Ce jour-là son mot d'ordre consistait à nous rappeler qu'un jour viendra où la paix succédera à la guerre et qu'il convient de la prévoir pour ne pas nous laisser surprendre par son retour comme nous l'avons été par son départ. Nous avions fait tout ce qu'il fallait pour attirer la guerre sur nous sans rien faire de ce qu'il fallait pour nous y préparer. C'est une expérience qu'il ne faut pas recommencer, même à rebours.*

— Prévoir ? me dit-on. Il en a de bonnes votre conseilleur ! Que pouvons-nous faire pour préparer la paix ? Les événements se déroulent à part de nous et sans que nous ayons sur eux le moindre pouvoir ! Notre sort, hélas ! de qui dépendra-t-il ?... Pas de nous assurément.

— Si ! Tout de même un peu ! Et puis ce qu'on vous demande n'est pas de préparer la paix, mais de vous y préparer vous-mêmes, *de manière à tirer le meilleur parti possible du sort qui nous sera fait... Certes, il est vrai que, tandis que le monde est comme un immense creuset fumant et bouillonnant où s'élabore dans la souffrance des hommes d'aujourd'hui la future organisation des peuples et des sociétés de demain ; tandis que se joue partout le destin du monde, la France se trouve absente du débat, se voit réduite à l'impuissance, au silence, à l'immobilité. Elle est obligée d'attendre la fin des batailles sur terre, sur mer et dans les airs se demandant ce qu'on fera d'elle quand tout sera fini. C'est sans elle, en Europe, en Afrique, en Asie, dans l'Atlantique, peut-être dans le Pacifique, que la suite des choses se décidera...*

— Dans ces conditions, comment choisirait-elle ? Elle est mise en réserve, à la disposition du vainqueur ! Cette civilisation libérale et démocratique, dont nous étions si fiers, il fallait la protéger au lieu de la laisser sans défense à l'assaut de ses ennemis !... Maintenant, il est bien temps !

— Mais il ne s'agit pas de tenter le sauvetage de ce qui est perdu ! Car il faut y renoncer sans retour pour être prêts à affronter les temps nouveaux avec un nouvel esprit. C'est en quoi consiste la préparation mentale et morale que réclame L.-O. Frossard. Il insiste avec raison pour que nous nous accoutumions à cette idée que rien ne recommencera comme avant ! *Trop de gens encore attendent avec impatience la fin de la guerre, avec, au fond d'eux-mêmes, cette idée que celle-ci n'est en somme qu'un entr'acte entre la paix d'hier et celle de demain ; qu'après le dénouement du drame, la pièce reprendra au point où nous l'avions laissée et qu'on se remettra à vivre comme si rien ne s'était passé !...*

Eh ! bien, non ! Et c'est à cela qu'il faut nous préparer si nous ne voulons pas être surpris et écrasés par les nouvelles conditions de la société internationale comme nous l'avons été par les nouvelles conditions de la guerre ! C'est ce que nous dit très bien L.-O. Frossard :

« Après un tel ébranlement rien ne subsistera pas de nos habitudes, de « nos manières d'être, de penser et d'agir. Même si la vieille civilisation l'em- « porte, les mêmes mots ne recouvriront plus les mêmes choses. Pour qu'une « révolution s'accomplisse, il n'est pas indispensable qu'elle brise toutes les « résistances. Il suffit qu'elle marque les sociétés de son empreinte. Et plus le « péril qu'elle a fait courir au régime qu'elle combattait a été grand, mieux « apparaît alors la nécessité d'une réforme profonde, d'une refonte des insti- « tutions et des mœurs, d'une refonte des idées. »

Cet effort de renouvellement, voilà à quoi il faut que les Français soient préparés. Ne nous leurrons pas, il exigera que nous nous débarrassions de deux choses auxquelles 70 ans de démocratie nous avaient habitués : l'esprit de routine et l'esprit de division.

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Encore les racontars.

Quand nous serons à cent !...

Il nous est arrivé bien souvent déjà de mettre en garde nos concitoyens contre les racontars, presque toujours de mauvais aloi, qui éclosent spontanément, puis circulent de bouche en bouche.

Les temps actuels, si pleins d'inquiétude, sont particulièrement favorables à la propagation de ces bruits. Mais c'est pourquoi il appartient aux gens sérieux et réfléchis de résister à cette épidémie mentale, et chaque fois qu'ils le peuvent de couper les ailes à ces canards avant qu'ils prennent leur volée.

Jeudi matin, pour préciser, l'on se racontait en ville parmi les groupes de ménagères en peine de ravitaillement des histoires ridicules à propos de pommes de terre. C'est un sujet sur lequel les esprits sont très susceptibles en ce moment où il n'est pas commode de trouver de ces légumes qui paraissaient si ordinaires autrefois et qui sont devenus si précieux. Aussi devine-t-on l'indignation des ménagères à qui l'on disait que quelques personnes avaient trouvé le moyen de s'attribuer un gros approvisionnement de ces pommes de terre si rares et si désirées.

Pas besoin d'ajouter, n'est-ce pas, qu'il n'y avait là qu'une déformation enfantine d'un fait très simple et que l'invraisemblance et l'impossibilité de cette histoire auraient dû éclater aux yeux !

N'empêche que le « bobard » était accueilli, répété, et que peut-être il s'est trouvé des gens pour y croire.

Etait-ce une panne ?

Nombre de nos concitoyens ne s'en sont peut-être pas aperçu. Mais ceux qui comme nous lisaient à la lumière dissimulée d'une lampe électrique n'ont pas pu l'ignorer. Dans la nuit de mercredi à jeudi, il y a eu un arrêt soudain et total de courant. L'interruption a duré à peu près une demi-heure. Il s'est produit vers minuit, c'est-à-dire à un moment où, dans presque toutes les maisons, on a tourné presque tous les commutateurs. Quant aux rues et boulevards, à cette heure, ils sont hantés par de si rares passants que bien peu de personnes ont pu le remarquer, d'autant qu'il y a si peu de différence entre « l'éclairage public » et l'obscurité totale !...

Etait-ce une panne ? Ou s'agissait-il d'une interruption volontaire et commandée ? Nous ne saurions le dire et ce sont de ces choses qu'on ne saura jamais !

« Il y a, disait Hamlet à Horatio, plus de mystères entre le ciel et la terre que ne peuvent en imaginer tous les philosophes ! »

JEUNE FRANÇAIS !

Engage-toi dans l'armée coloniale elle t'offre un idéal et un beau métier.

INFORMATIONS

Le bombardement de Brest par les Anglais

Le bombardement effectué dans la nuit de lundi à mardi sur Brest a été le plus terrible que la ville ait jusqu'à présent connu. Les avions anglais ont lancé, en piqué, des bombes de 23 h. 20 à 6 heures du matin. Un certain nombre de projectiles sont tombés sur l'hospice civil qui a été presque entièrement détruit. A l'heure actuelle, on compte 76 morts et 50 blessés, dont des femmes et des enfants, mais d'autres victimes doivent encore se trouver sous les décombres. Les rescapés, tous des malades, des orphelins ou des vieillards, au nombre de 230, ont été dirigés sur divers établissements hospitaliers du département. Il semble qu'aucun objectif militaire n'ait été atteint et que le bombardement n'ait éprouvé que la population civile.

Réorganisation de la propriété foncière

L' « Officiel » publie une importante loi sur le remembrement de la propriété foncière.

Cette loi comporte une série de mesures propres à atténuer, outre les inconvénients du morcellement, ceux de la dispersion et de l'éloignement des parcelles du centre d'exploitation.

Les opérations de remembrement seront réalisées par une Commission communale constituée par arrêté du préfet dans toute commune où l'intérêt de telles opérations apparaîtra à la demande des propriétaires, des exploitants ou des services intéressés.

Cette loi hardie qui, après celle sur l'habitat rural, constitue un élément essentiel de la réalisation du programme agraire de restauration paysanne envisagé par le gouvernement du maréchal Pétain, précède d'autres textes aussi importants qui formeront un ensemble destiné à donner au pays la puissance agricole qu'il doit avoir pour prendre la place qui lui revient dans le nouvel ordre européen.

Pour faciliter les recherches des militaires

Afin de concentrer, de faciliter et de multiplier les recherches de soldats qui n'ont pas donné de leurs nouvelles depuis l'armistice, la Croix-Rouge française fait établir actuellement — en accord avec le Comité international de Genève — un fichier spécial.

Les délégués départementaux et les présidents de la Croix-Rouge française recueilleront auprès des maires des communes et des familles tous les renseignements permettant l'établissement d'une fiche particulière.

Les enquêtes qui n'ont pas encore abouti seront reprises à la base. D'autres, que l'on n'avait pu entreprendre faute de renseignements, seront effectués.

Les frais de représentation des maires

Le « Journal Officiel » publie un décret aux termes duquel les frais de déplacement et de mission des maires, adjoints et conseillers municipaux pourront donner droit à remboursement sur présentation des pièces justificatives.

Les frais de représentation des maires pourront donner droit à indemnité dont le montant devra être voté par le conseil municipal et arrêté par le préfet.

La question des bases navales en Irlande

M. Cordell Hull a déclaré que le gouvernement des Etats Unis n'a pas l'intention de demander au gouvernement irlandais de céder des bases navales à la flotte britannique.

Le secrétaire d'Etat a ajouté que, contrairement aux rumeurs ayant pu circuler à ce sujet, aucune discussion, et encore moins des négociations, n'avaient été entamées avec les représentants de l'Irlande aux Etats-Unis.

Pourparlers anglo-italiens démentis

De source autorisée italienne, on dément catégoriquement les nouvelles publiées à l'étranger au sujet de prétendus pourparlers d'armistice entre le duc d'Aoste et les Anglais.

Le duc d'Aoste, déclare-t-on, se trouve parmi les troupes italiennes qui poursuivent le combat avec le même acharnement.

Conversations turco-russes

Des informations de source américaine annoncent que des conversations politiques dont l'objet n'a pas été révélé, seraient en cours entre l'Union soviétique et la Turquie.

Ces conversations se dérouleraient à Ankara.

Une généreuse initiative suisse

On signale que la Suisse prépare une nouvelle initiative qui se propose de procurer d'heureuses et salutaires vacances aux enfants meurtris par la guerre. Ce mouvement relève à la fois des disciplines scoutes et des méthodes des camps de colonies scolaires. Les gamins, venant de tous les pays où ils ont à souffrir des terribles conséquences du conflit, seront rassemblés en vue de profitables séjours.

Les enfants de même sexe seront groupés en camps de plein air ; ils seront entre eux et pendant un mois et demi, durée des vacances suisses, ils auront à développer individuellement et en commun un esprit d'équipe fait de compréhension, d'entr'aide et de loyauté.

Bombardement de Boulogne par la R.A.F.

On annonce officiellement que des formations de la R.A.F. ont attaqué au cours de la nuit du 16 au 17 avril le port de Boulogne, en France occupée. Des bombes à grande puissance ont atteint le port et les objectifs militaires situés à proximité. Les lueurs des explosions ont pu être vues de la côte anglaise. On pense qu'étant donné la violence des explosions entendues et des lueurs qui ont éclairé le ciel pendant un certain temps, des dépôts de munitions allemands ont fait explosion.

La popularité du Président Roosevelt

A la suite d'une nouvelle enquête faite par l'Institut Gallup, il apparaît que la popularité du président Roosevelt n'a jamais été plus grande qu'en ce moment. Appelés à se prononcer sur la politique suivie par le président des Etats-Unis, 73 % des Américains qui ont répondu au questionnaire ont déclaré qu'ils avaient pleine confiance en M. Roosevelt.

EN PEU DE MOTS...

— Un violent séisme qui a provoqué un raz-de-marée et une éruption volcanique a ravagé toute une région du Mexique. Plusieurs localités ont été détruites, et on compte de nombreux morts.

— Une information du Ministère de l'agriculture et du ravitaillement fait connaître aux producteurs que les prix du beurre et du fromage resteront ce qu'ils sont jusqu'au 15 octobre 1941.

— Le général Rollet, ancien général de la Légion étrangère, est décédé, rue d'Agueseau, à Paris, au siège social de l'Association des « Gueules Cassées » dont il était le président.

— 1.500 ouvriers mineurs, prisonniers de guerre, libérés en vertu des nouveaux accords réalisés par M. Scapini, sont arrivés à Lille. Avant peu, ils reprendront leurs postes dans les mines.

— Deux cambrioleurs ont été surpris par des agents de la S.N.C.F. alors qu'ils venaient de s'emparer, dans la gare d'Argenteuil, de 1.900 paquets de cigarettes.

— M. de Brinon, ambassadeur de France, délégué du Gouvernement dans la zone occupée, a eu un entretien à Paris avec M. de Lequerica, ambassadeur d'Espagne en France.

— On annonce l'arrivée, jeudi soir, dans le port de New-York, d'une cargaison de 132 millions de dollars d'or en provenance d'Afrique du Sud achetée pour le gouvernement des Etats-Unis au gouvernement britannique.

DES CHIFFRES

Cette salle était pleine. Quelques instants auparavant le public de Lausanne y suivait, sur l'écran, les suprêmes aventures d'un film qui s'achève sur un grand effet de pyrotechnie. Mais le romanesque venait de céder sa place à une réalité, hélas ! beaucoup plus émouvante. Une petite table se dressait devant l'écran et M. Jacques Chenevière, membre du Comité International de la Croix-Rouge et directeur de l'Agence Internationale des Prisonniers de Guerre, ses dossiers ouvrts, rendait compte de l'activité de cette agence depuis le mois de septembre 1939 jusqu'à ce printemps 1941 où une nouvelle guerre vient d'étendre encore la mission de l'œuvre.

Cette causerie était remplie de chiffres ; mais combien les chiffres parlent en certains cas un langage plus profond que toutes les belles périodes littéraires. M. Jacques Chenevière a évoqué les jours de septembre où la guerre déclarée, il allait installer ses services das la salle du Conseil général, que la ville de Genève avait mise à la disposition de l'agence. Il fallait tout y créer. Nous avons vu au mois d'octobre s'élever les cases, et le petit fichier où l'on recueillait les premiers renseignements de la campagne de Pologne. On entendait un bruit de menuiserie dans la vaste salle, qui paraissait alors inutilement vaste. Au fond de la salle, le drapeau de la Croix-Rouge déployait ses apaisantes couleurs. Il y avait une quinzaine de dames et de messieurs âgés qui ouvraient le courrier du jour, modeste courrier alors qui bientôt enfla et au mois de juin, vagues sur vagues, devint un raz de lettres sous lequel l'organisation ploya. Les cinq cents lettres quotidiennes des premières semaines étaient devenues trente, puis quarante, puis soixante mille lettres par jour. Après quelques jours, et quelle que fût la bonne volonté des collaborateurs de l'agence, on se trouva devant sept cent mille lettres non ouvertes. Il fallut repartir la tâche entre différentes villes de la Confédération. Aujourd'hui il y a deux mille cinq cents collaborateurs répartis tant à Genève que dans les autres cantons ; l'agence centrale a totalisé plus de huit millions de fiches, envoyé plus de quatre millions de lettres (le nombre exact en est inscrit chaque matin sur le tableau noir de l'agence) et plus de douze mille télégrammes !

On a cité déjà ces chiffres, on les a commentés. Est-il besoin de faire appel à l'imagination pour comprendre ce qu'ils recouvrent de drames particuliers, d'angoisses familiales, d'inquiétudes penchées sur l'éloignement, sur des silences, des disparitions !

GUERMANTES.

Chronique du Lot

Vie ouvrière, Vie paysanne

Les hasards de ma profession m'ont amenée dans la cité phocéenne début avril. J'y ai recueilli des impressions pour mes lecteurs quercynois, pour mes amis les paysans.

J'ai admiré un soir de flânerie, le crépuscule rose et doré sur le pittoresque Vieux Port où reposent dans le bassin calme les barques et canots évocateurs des promenades aux Iles d'Or, au Château d'If, etc... au temps heureux de la paix. Les hauts mâts sans voiles étaient parés de lourds cordages, et celles des petites barques s'enflaient en un courbe gracieuse au gré du vent... Le disque rouge du soleil couchant s'enfonçait dans la mer derrière le fort, lentement, comme à regret...

J'ai quitté ce paysage semblable à une marine brassée par le pinceau d'un grand artiste, pour traverser le « Cintra » où Tino Rossi et Mireille Balin rêvaient devant une coupe... La presse, le théâtre et le cinéma de la zone non occupée tiennent leurs assises en ce lieu, beaucoup de visages connus, graves ou souriants, m'apparurent, des mains se tendirent cordialement. Je passai... poursuivant ma promenade. La cloche d'un tramway tinta devant moi, il se dirigeait vers la Joliette, je grimpai, et comme c'était l'heure de la sortie des bureaux ou usines, le savoureux accent marseillais frappa agréablement mes oreilles. Ici, me dit le receveur — qui reconnut une « étrangère » parce que je demandais si le port de la Joliette était encore loin — on a toujours le sourire pour les renseignements, même si on n'avait que des briques à manger. Ce n'est pas le cas, je pense, car les restaurants de Marseille sont encore des rendez-vous de gourmets et le pain y est délicieux et blanc comme... autrefois !...

Arrivée au port, je fus saisie par la foule dense qui stationnait devant le débarcadère encombré. Des soldats, des marins dévalaient l'escalier... Les beaux paquebots amarrés à l'ancre évoquaient. eux, les grands départs pour les lointains voyages vers des horizons nouveaux... Le drapeau français hissé très haut, flottait en claquant ! Je pénétrai à la suite d'un groupe d'ouvriers, dans un « tabac » face à la mer, avec l'intention de les interviewer. Je m'assis près d'eux. Ils avaient l'air las, mais à peine avaient-ils avalé un « coup de blanc » qu'une silhouette se profila sur la porte et cria : « On embauche pour la nuit, au déchargement » ; aussitôt dix ou douze d'entre eux s'enfuirent vers ce rude travail, malgré leur démarche fatiguée. Je questionnai les autres, une quinzaine environ, fourbus, noirs de suie et de poussière. Ces hommes qui remuent le charbon dans les soutes ou déchargent les bateaux transportant de lourdes charges comme des bêtes de somme étaient quand même contents de leur sort. Mieux vaut cela que le chômage, disent-ils avec ensemble. Ayant décliné ma profession, car mes questions les surprenaient, et je les sentais réticents, l'un d'eux me montra dans sa musette un livre : « Tu deviendras colon », et il me demanda de lui conseiller des lectures, je fus très touchée... Comme je m'étonnais de ne pas les voir rentrer chez eux pour le dîner ils me dirent en chœur que n'ayant pas de poste de radio ils avaient apporté ici un casse-croûte, pour écouter le Maréchal qui devait parler le soir.

Je fus émue par ces Français, par ces ouvriers harrassés de fatigue qui retardaient l'heure du repos pour entendre la voix du Maréchal.

Au retour j'admirai la belle campagne d'Arles et les splendides vignobles du Midi qui s'étendent jusqu'aux bords de la Méditerranée ; qu'elle était belle sous le soleil brûlant ! ses flots bleutés semblables à de l'étain en fusion... Les vignerons prenaient leur repas assis à l'ombre des pins-parasol devant cette immensité infinie et confondue à l'horizon : le ciel et la mer :

J'ai retrouvé enfin, au bout du voyage, mon cher village en Quercy. J'écris, assise au pied d'un cerisier en fleurs dans une vigne où mon père et ma sœur poussent l'attelage des grands bœufs roux. Le soleil est ardent, la nature s'éveille, les bourgeons vont éclore, le blé lève et ploie légèrement sous la brise parfumée par les premières fleurs. Les prestigieux lilas mauves, les iris violets fleurissent autour de ma vieille maison avec les jacinthes bleues et les tulipes rouges. Tout à l'heure, Diane, le nez au vent, a flairé dans le sillon un levraut endormi, minuscule, clair et frisé, mon père l'a saisi et ses yeux ronds étaient agrandis par l'effroi devant la tête de la chienne quêteuse que je retenais. Remis en liberté, oreilles couchées, il a filé entre les souches, rapide comme l'éclair, pour rejoindre le lit maternel. La vie éclate de toutes parts avec le chant des oiseaux dans la campagne. Les champs sont travaillés avec ardeur, hommes, femmes et enfants en vacances, chacun fait sa part, nul ne reste au logis. On a semé en quantité les pommes de terre, les pois, fèves, haricots, carottes, les betteraves pour les bêtes, les oignons, les salades, les radis...

Si les ouvriers aiment le Maréchal et sont courageux, les paysans de chez nous fécondent la terre de France selon leur tradition et aussi selon le vœu de Philippe Pétain, Chef de l'Etat Français, qui parlera dimanche à tous les paysans qu'il aime et qui seront heureux de l'écouter, car ils le vénèrent !

Lise QUERCY.

LE MARECHAL AUX AGRICULTEURS

Le Maréchal Pétain, chef de l'Etat Français, prononcera dimanche prochain, 20 avril, à 11 heures 30, une allocution radiodiffusée spécialement destinée aux agriculteurs.

RÉVOCATIONS DE MAIRES

Sont révoqués : M. David Paulin, adjoint au maire de Pradet (Var), qui a fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour recel d'essence ; M. Barret, maire d'Ares (Gironde), qui administre la commune avec une partialité manifeste et qui a notamment procédé à une répartition irrégulière du contingent d'essence ; M. Couderc, maire de Trespech (Lot-et-Garonne) qui a fait preuve de partialité dans la répartition du contingent communal d'essence et n'a pas hésité à mettre en cause, à tort, un de ses subordonnés.

M. Bertrin, maire de Sainte-Bazeille (Lot-et-Garonne), est révoqué pour avoir manifesté une carence totale pour l'hébergement des réfugiés lorrains, de même que M. Grezide, maire de Mauléon-Barousse (Hautes-Pyrénées), qui n'exerce pas son mandat avec l'impartialité désirable et qui a refusé notamment à certains habitants la délivrance de pièces administratives qu'ils étaient en droit de réclamer, les mettant ainsi volontairement dans une situation irrégulière.

M. Bouvier, maire d'Affemont (Territoire de Belfort), qui a été condamné pour avortement à 18 mois d'emprisonnement ; M. Aveline, maire de Montrouveau (Loir-et-Cher), qui a participé au pillage d'un magasin lors des événements de juin 1940 et qui ne possède plus, de ce fait, l'autorité nécessaire, pour remplir son mandat ; M. Tardy, adjoint au maire de Bessat (Loire), qui a été condamné pour abus de confiance à un mois de prison avec sursis et 100 francs d'amende ; M. Naffard, maire de Thorailles (Loiret), qui a fait l'objet d'une condamnation judiciaire pour vol.

CE QUE SERA CETTE ANNEE LA FETE DU 1er MAI

La journée du Premier Mai sera la fête du travail et de la paix sociale. Elle doit avoir, suivant les désirs du Maréchal Pétain, le caractère marqué de réconciliation des classes et servir utilement à l'œuvre d'union entre les Français que poursuit le gouvernement.

Le 1er mai sera fête chômée, sauf pour les services publics indispensables, pour lesquels le jour de congé sera pris par roulement. Le salaire sera payé par les patrons, mais les salariés ne manqueront pas d'en verser une partie pour les œuvres de solidarité nationale, notamment pour les prisonniers. Le Secours national vendra, d'ailleurs, au cours de cette journée, un insigne particulier.

Ainsi, tous se doivent de participer aux manifestations organisées à cette occasion et au cours desquelles sera radiodiffusé le discours du Maréchal. Des membres du gouvernement ou leurs délégués, accompagnés des représentants des ouvriers, des artisans, des agriculteurs, y prendront la parole.

Des délégations corporatives mettant en valeur l'aspect régional de leurs activités, viendront apporter aux représentants du gouvernement, avec le produit de leur labeur, les cahiers de vœux de leurs corporations. La jeunesse des écoles sera étroitement associée à ces cérémonies. Des récompenses seront remises au nom du Maréchal, aux meilleurs élèves, et les travaux manuels réalisés à l'école seront exposés.

Le prix du vin et l'approvisionnement du marché

La Commission de coordination des questions viticoles s'est réunie à Vichy pour examiner la question du prix du vin et de l'approvisionnement du marché.

Après divers échanges de vues, la Commission a adopté un certain nombre de mesures concernant le prix du vin, parmi lesquelles la fixation du prix du vin blanc à 28 francs le degré et une prime de 1 franc par degré aux vins rouges de qualité, de plus de 12 degrés.

Saisie de nombreuses protestations concernant la hausse exagérée de certains vins vendus au détail, la Commission a décidé de remettre en vigueur la Commission de surveillance du prix des vins, ce qui permettra de contrôler d'une façon efficace, ceux qui échappent à la taxation et, notamment, les vins à appellation contrôlée.

Timbres-poste algériens à l'effigie du Maréchal

Le service algérien des postes et télégraphes va mettre prochainement en vente dans tous les bureaux de poste un timbre d'une valeur de 1 franc à l'effigie du Maréchal Pétain.

Ultérieurement, il sera émis un autre timbre de couleur différente portant, également, la même effigie du Chef de l'Etat.

Ce timbre, qui sera vendu 5 francs, aura une valeur d'affranchissement de 1 franc. La surtaxe de 4 fr. est destinée à l'œuvre du Secours aux démobilisés et prisonniers de guerre.

Magistrature

MM. Soumet, Sauteraud, avocats stagiaires, sont nommés juges suppléants rétribués pour exercer leurs fonctions dans le ressort de la Cour d'appel d'Agen.

Déclaration d'association

L' « Officiel » publie la déclaration d'association suivante : « Union sportive pernoise ». But : éducation physique et sports. Siège social : café Magnes, à Pern (Lot).

Chute de vélo

M. Bailleul qui, à bicyclette, venait, lundi, du village de Larosière, a fait une chute entre ce village et la route de Fontanet. Projeté contre un talus, il a reçu des contusions aux mains, à la tête qui, sans être graves, nécessiteront des soins et du repos.

CAHORS

IMPORTANTE AFFAIRE DE VOL A LA REGIE DES TRANSPORTS

Depuis plusieurs mois, la Régie des Transports, actuellement dissoute, se plaignait de vols répétés de matériel et d'outillage militaires dont le montant atteignait plusieurs dizaines de milliers de francs.

Patiemment, obstinément, la police enquêtait, et mercredi, enfin, les efforts de M. Reilhac et de ses agents étaient couronnés de succès.

Mercredi, la police était mise sur la trace des voleurs.

L'enquête se poursuivit durant toute la nuit, et jeudi, les voleurs et recéleurs, successivement identifiés, défilaient dans le bureau de M. Reilhac, Commissaire de police.

Plusieurs inculpations pour vol et recel étaient retenues. Mais les interrogatoires continuèrent et l'affaire s'amplifiait et paraissait devoir prendre de grosses proportions.

Des perquisitions étaient opérées au domicile de M. Mouilhérat, minotier à Coty, et chez M. Fontanel, garagiste, quai de Regourd, 6.

Elles s'avéraient fructueuses et un important matériel était récupéré.

Dans la journée et la soirée de jeudi, six arrestations étaient opérées, sous l'inculpation de vol et recel.

Les inculpés sont les nommés : Bussigny Alphonse, 26 ans ; Turketil Paul, 28 ans ; Laurent Paul, 28 ans; Leclerc André, 28 ans, mécaniciens à la Régie des Transports ; Mouilhérat Joseph, 63 ans, minotier à Coty, et Fontanel Emile, 41 ans, garagiste à Cahors, quai de Regourd.

Ils ont été conduits, vendredi matin, à 10 heures, au Parquet. L'enquête continue et ne manquera pas de donner des résultats, car il est certain que pendant le séjour ou au départ des mobilisés plusieurs personnes ont.... retenu vêtements, objets divers qui auraient dû être livrés à l'autorité militaire.

⁂

Les inculpés ont été interrogés, durant la journée et la soirée par M. le Juge d'instruction. A 20 heures, l'interrogatoire fut terminé.

Cinq inculpés furent mis en état d'arrestation et écroués à la prison. M. Moulhiérat a été remis en liberté.

Ajoutons que l'enquête continue.

RAVITAILLEMENT GENERAL

L'Intendant Directeur départemental du Ravitaillement Général du Lot communique:

De nombreuses saisies ont été effectuées dernièrement par les Services de Contrôle des Prix. Des stocks de produits contingentés ne sont pas encore mensuellement déclarés, des produits, dont la vente est interdite sont trouvés dissimulés.

Pour éviter saisies et contraventions, tous les commerçants de détail doivent, pour le 1er mai, déclarer au Ravitaillement Général toutes les quantités de produits dont la vente est interdite, tels que : café vert, malt, orge, chicorée. Des ordres seront donnés aussitôt pour leur utilisation par cession des détenteurs aux grossistes désignés.

Après le 15 mai 1941, les stocks de ces denrées non déclarées seront susceptibles de saisies.

Société des Etudes du Lot

La Société des Etudes du Lot tiendra sa prochaine séance le lundi 21 avril à 17 heures dans son local habituel.

Messieurs les membres sont priés d'assister à cette réunion. — *Le Bureau.*

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de M. l'abbé Fourastié, curé des Arques (canton de Cazals), décédé à l'âge de 78 ans.

M. l'abbé Fourastié était une personnalité bien estimée dans le canton de Cazals où la nouvelle de sa mort a provoqué de vifs regrets.

Nous adressons à son neveu, M. Fourastié, le sympathique sous-économe de l'hôpital-hospice de Cahors, à tous les parents nos bien sincères condoléances.

Hyménée

Nous apprenons avec plaisir que samedi matin, au milieu d'une assistance de parents et d'amis, a été célébré le mariage de Mlle Yvette Feydel, la jeune artiste-peintre bien appréciée, avec M. Robert Darnault, lieutenant d'infanterie coloniale.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

MESDAMES,

Ne cherchez plus, car il n'y a pas mieux ni plus agreable que l'Indéfrisable **Huila-Purfleur. Sans** appareil, **sans** électricité, **sans** chauffeur, sans vapeur **sur la tête, rien de tout** ce qui **fatiguait** la **cliente** et ses **cheveux ;** une **huile végétale** sur les cheveux enroulés, qui les **revitalise** pendant qu'elle les **frise** et **c'est tout.** L'indéfrisable **Huila-Purfleur est** une merveille et le fruit de **16 années de** minutieuses **recherches** pour donner à la cliente le **maximum de satisfaction.**

C'est la propriété de **M. POPOVITCH**

Spécialiste renommé d'Indéfrisables

4, *rue Mal-Foch, CAHORS — Tél.* **170**

Pas plus cher, mieux, plus chic

Bons d'achat de chaussures

La liste des bénéficiaires de bons d'achat de chaussures (mois d'avril) est affichée sur un des piliers de la Mairie ainsi qu'au bureau de la carte d'alimentation.

Les intéressés sont invités à venir retirer leur bon à la Mairie (2e étage) de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h. 30 et dans l'ordre suivant :

Lundi 21 avril, lettres A, B.
Mardi 22, C, D, E.
Mercredi 23, F, G, H, I, J.
Jeudi 24, K, L, M, N, O.
Vendredi 25, P, Q, R, S.
Samedi 26, T à Z.

Passé le 3 mai, tous les bons non retirés seront annulés.

N.-B. — En raison du faible contingent de bons attribués pour avril par rapport au nombre très élevé des demandes, les inscriptions sont provisoirement suspendues sauf pour les demandes de chaussures spéciales.

Changement de foire

Le 1er mai prochain étant férié (Fête du Travail), la foire fixée à cette date se tiendra le mercredi 30 avril 1941.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 20 avril et le lundi 21 avril jusqu'à midi par la Pharmacie ORLIAC.

PALAIS DES FETES

Samedi 19, dimanche 20 avril, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h.

Charles Boyer, Annabella, John Loder, dans un chef-d'œuvre

LA BATAILLE

d'après le célèbre roman de Claude Farrère. de l'Académie Française.

En complément :

Une charmante comédie

UNE FEMME PAR INTÉRIM

Prochainement

AU PALAIS DES FÊTES

ALIBERT dans la Super-Revue c'est

TOUT LE MIDI

Le spectacle qui bat tous les records de succès et de rire. 40 artistes, 20 décors.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 11 *au* 18 *avril* 1941

Naissances

Borsato Janine, rue Wilson.
Vincent Jean, rue Wilson.
Lemaire Marie, rue Wilson.
Gawlik François, rue Wilson.
Javière Francisco, rue Wilson.
Vallois Claude, rue Wilson.
Trallero Ramon, rue Wilson.

Publications de mariages

Rességuier Jacques, exploitant de cinéma, et Besse Suzanne, s.p. à Cahors.
Salgues de Géniès Henri, étudiant à Toulouse, et Boi Jacqueline, s.p. à Cahors.

Mariages

Montfort Marcel, médecin-capitaine, et Jubin Marie, s.p.
Causse Pierre, boulanger, et Noaillac Odette, s.p.
Bédué Maurice, serrurier, et Bican Lucette, employée de bureau à Cahors.

Décès

Vignals Nathalie, Vve Vidaillac, s.p., 73 ans, 40, bd Gambetta.
Schroder Charles, s.p., 23 ans, rue du Château-du-Roi.
Lafleur Pauline, ép. Stembach, 61 ans, Fontanet.
Bénézet Félix, s.p., 62 ans, rue Wilson.
Dréo Marie, s.p., 23 ans, rue Wilson.
Courtoi Victor, s.p., 75 ans, rue Wilson.
Manuel Marie, s.p., 83 ans, rue Wilson.

La carte de vêtement

La carte de vêtement, annoncée depuis le début de l'année, sera vraisemblablement créée le mois prochain.

Elle permettra d'acheter tous les articles de laine, de fil et de coton dont la vente est actuellement limitée : complets, chemises, caleçons, bas et chaussettes, sous-vêtements, etc.

Cette carte, établie de manière analogue à celles en usage en Suisse et en Allemagne, comporterait un certain nombre de « points » dont la quantité fixée par un arrêté ministériel servirait à acheter l'article désiré : tant de « points » pour une paire de chaussettes, tant pour un complet veston.

Pour les chaussures, la règle actuelle ne changera pas : les mairies continueront à délivrer des bons pour les cas urgents.

Les Sports

LES JEUNES CADOURQUES

Au moment où paraîtront ces lignes quelques heures à peine sépareront les sportifs cadurciens de la belle rencontre qui se déroulera au Stade Lucien-Desprats. Nous apprenons que l'état du terrain est excellent et que si le temps continue à se maintenir nous pourrons voir évoluer sur la pelouse du Stade deux magnifiques formations. Montauban arrive avec la ferme conviction de prouver sa classe, tandis que les Jeunes Cadourques mettront tout en œuvre pour tenir la dragée haute à de tels adversaires. C'est donc au Stade que les Jeunes Cadourques donnent rendez-vous à tous les sportifs et amateurs de beau jeu.

Tous les jeunes gens voulant pratiquer l'athlétisme et la clique sous les couleurs des Jeunes Cadourques sont priés de se faire inscrire chez M. Diaz, rue du Portail-Alban.

FINALE DU CHAMPIONNAT DU LOT

Union Sportive Puy-l'Evêque contre Club Athlétique Biarnais. — C'est à deux vaillantes équipes que revient l'insigne honneur de disputer la finale de ce championnat du Lot, pour lequel ont bataillé durant trois mois les meilleurs éléments régionaux.

Pour le vainqueur ce ne sera pas le dernier match officiel de la saison. La compétition de la Ligue du Midi s'ouvrira devant lui et c'est aux redoutables Montalbanais de l'U.S.M., le meilleur groupement amateur de la Ligue du Midi qu'il devra disputer la palme en seizième de finale le 27 avril.

Cette finale reste donc placée sous le signe du choc décisif et le succès de la balle ronde y trouvera son compte une fois de plus.

Coup d'envoi à 15 h. 30 au terrain de St-Ambroise.

Arbitre : M. Poujade, Président de la Commission des arbitres du District du Lot.

EDEN

Samedi 19 et dimanche 20 avril 1941, en soirée à 20 h. 30. Dimanche, matinée à 15 h. 45.

UNE MAIN A FRAPPÉ

film policier avec Jeanne Boitel, Jacques Varenne, Larquey, Milly Mathis et Lucien Galas.

En complément :

LES CONTES DE MADEMOISELLE HOFFMANN

Arrondissement de Cahors

Lalbenque

Publication de mariage. — De Guignet Gilbert, originaire du département de l'Ain, avec Mlle Rescoussié Marie-Louise, domiciliée à Lalbenque.

Secrétariat de la mairie. — M. Deltour, qui a été reçu à l'épreuve du concours de secrétaires de mairie, a pris possession de son poste depuis lundi 14 avril. Il succède à M. Sabrié, décédé.

Décès. — Le 11 avril, à son domicile, à Marcenac, de M. Leris Joseph, conseiller municipal, âgé de 66 ans.

A sa famille, nos condoléances attristées.

Prayssac

Mariage. — Tout prochainement aura lieu le mariage de notre jeune et sympathique compatriote, M. Jean Aldhuy, avec Mlle Albertine Landiech, domiciliée à Saint-Martin-le-Redon. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Promotions. — Nous avons appris avec plaisir que nos dévoués professeurs du cours complémentaire de garçons, MM. Boissy et Doumerc, viennent d'être promus au choix à la classe exceptionnelle. Les familles apprendront cette nouvelle avec d'autant de plaisir qu'ils savent apprécier tout le dévouement de ces maîtres soit dans leurs classes, soit quand il s'agit de collaborer avec leur excellent directeur, M. Battut, à toutes les œuvres locales en faveur du soulagement des misères découlant de la guerre.

Duravel

Carnet blanc. — Lundi 14 courant a eu lieu le mariage civil et religieux de Mlle Solange Deltenre, fille de Mme Vve Blateyron, propriétaire au Fournié, commune de Duravel, avec M. Ange Laporte, fils des époux Laporte, au bourg.

Un temps splendide, une quinzaine de couples jeunes et joyeux, dont les jeunes filles aux toilettes claires, jetaient une note gaie dans ce cortège de parents et d'amis.

Les repas étaient servis par notre Vatel réputé, M. Daymard Hector, qui, malgré les restrictions avait fait des prodiges culinaires, pour confectionner des plats goûtés par tous les invités.

Un bal animé a clôturé cette fête à 1 h. 30 du matin.

Vœux de bonheur aux jeunes époux et compliments à leurs familles.

Vire

Nos compatriotes. — C'est avec un vif plaisir que nous avons appris que notre sympathique compatriote, M. Noé Mazon, originaire de Vire, négociant à Fumel (Lot-et-Garonne) si avantageusement connu dans notre région, venait d'être désigné comme président de la Légion française des Anciens Combattants de cette localité. Sa fille, Mme Reine Maurette, a été nommée conseillère municipale de la ville de Fumel.

A tous deux nous adressons nos vives félicitations. — D.

Puy-l'Evêque

Soirée de gala. — Nous apprenons avec un vif plaisir et non sans reconnaissance que la Société « La Renaissance Puy-l'Evêquoise », si talentueuse et dévouée, donnera à nouveau sur la scène de Puy-l'Evêque, le dimanche 1er juin, une grande soirée de gala au profit du « Secours National ».

Un programme entièrement nouveau dans lequel « La Renaissance » se produira dans une renaissance de vieilles chansons françaises. Nous en reparlerons...

Arrondissement de Figeac

Figeac

Communiqué du Corps médical. — Etant donné le rationnement de l'essence, les médecins de Figeac prient leur clientèle, à l'exception des cas d'urgence, de leur téléphoner le matin avant 9 heures, de manière à leur permettre d'organiser des circuits dans leurs visites.

Etat civil du mois de mars. — Naissances: Rosette Calmon ; Jean-Claude Larrives ; Danielle Louquières ; Gabriel Lezlies ; Pierre Gasq ; Robert Dournes ; Christiane Bernadié ; Robert Vidal.

Mariages : Marcel Felgrin et Catherine Delort ; André Vanhoute et Denise Rychbuch, réfugiés ; Roger Harels et Catherine Maruéjouls ; Auguste Caumon et Marie Sorre.

Décès : Philippe de Teule, 58 ans ; Marie Valette, 85 ans ; Victoire Lauzun, 84 ans ; Marie Montbazet, 77 ans ; Marie Filhol, 72 ans ; Jean Leygonie, 79 ans.

La Foire du 15 *avril.* — Importance moyenne en affaires malgré une grosse affluence de monde. Gros bœufs de travail très demandés ; cours élevés, de 16 à 20.000 francs la paire. Vaches de travail entre 6 et 7.000 l'unité. Bourrets, 2 à 3.000. Peu d'affaires sur doublons.

Pas de porcs gras, peu de porcelets. Foirail aux moutons fort dégarni. Veaux de boucherie tous rapidement enlevés.

Marché d'approvisionnement très insuffisant. Les œufs se font rares. Il n'y a plus d'étalages forains. Graines fourragères introuvables. Quelques plants vendus au paquet et chers.

Prochaine foire le 26 avril.

Latronquière

Les Amis de la Légion. — M. Paul Laval, l'actif président cantonal de la Légion, vient de constituer à Latronquière une section des « Amis de la Légion ». Le bureau est ainsi constitué :

Président : M. le docteur Calvet ; vice-présidents : pour la première section (femmes de prisonniers), Mme Sully-Loudes ; pour les ascendants de prisonniers : M. Prat, instituteur honoraire ; pour la deuxième section (mobilisés non combattants) : M. Biassette, juge de paix ; pour la troisième section (Français et Françaises présentant toutes garanties de moralité et de patriotisme) : M. le chanoine Lherm, curé-doyen ; pour la quatrième section (jeunes filles et garçons de 16 à 21 ans) : M. Lagasquie, huissier ; secrétaire (pour les veuves de guerre) : Mme Albine Bex ; secrétaire général : M. Vidal, receveur de l'Enregistrement ; trésorier général : M. Escassut, directeur d'école.

Marcilhac

Carnet blanc. — Nous apprenons avec plaisir le très prochain mariage de notre compatriote, M. Henri Salgues de Géniès, licencié en droit avec Mlle Madeleine Boi, étudiante à Toulouse et native de Cahors. M. Henri Salgues de Géniès est le fils du sympathique notaire de Marcilhac.

Nous formons, pour les jeunes et futurs époux, des vœux bien sincères de bonheur.

Arrondissement de Gourdon

L'Hôpital-Saint-Jean

Grave imprudence. — Ces jours derniers, un propriétaire de notre commune voulant détruire des tas de buissons et de ronces y mit le feu.

Mais activé par le vent qui soufflait, le feu prit des proportions imprévues et gagna les bois environnants.

Immédiatement, des voisins arrivèrent et le feu put être éteint avant qu'il ait atteint les habitations.

Pinsac

Pour nos prisonniers. — Au cours d'un match organisé entre les Pinsons et les vieux amateurs du ballon, une quête a été faite en faveur des prisonniers de la commune.

Cette quête a rapporté une somme de 300 francs qui a été remise à M. le maire.

Salviac

Un beau geste. — Le Syndicat des planteurs de tabac de la commune de Salviac a décidé dans sa dernière réunion de prélever sur sa caisse une somme de 2.100 francs qui seront remis à raison de 60 francs pour chacun des 35 prisonniers de guerre de la commune, planteurs de tabac.

Cette somme contribuera à adoucir le sort des prisonniers planteurs de tabac qui, comme on le voit, ne sont pas oubliés de leurs camarades.

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre jeune concitoyen, M. Jean Taillardas, propriétaire à Salviac, avec Mlle Paulette Tourret, de Payrignac.

Nous présentons au nouveau ménage d'agriculteurs nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Souillac

Les Scouts-Routiers à Souillac. — C'est lundi 14 avril que les Scouts-Routiers de Cahors ont donné une représentation au théâtre de Souillac au bénéfice du Secours National.

La salle, pleine à tel point que nombreux furent les Souillaguais qui restèrent debout ou retournèrent chez eux faute de place, écouta « avec recueillement cette belle jeunesse », selon la parole même de M. Bruneau, président du Secours National à Souillac, qui honora de sa présence cette représentation, ainsi que M. le Maire et M. l'abbé Mata, doyen de Souillac.

Après avoir applaudi les chœurs des Comédiens-routiers, les pièces, les chants mimés, etc..., l'auditoire enthousiaste entonna « la Marseillaise », accompagnant le chœur des Scouts-Routiers.

Auparavant, en termes sobres, mais cependant précis et expressifs, M. Bruneau, inspecteur général de l'I.P. en retraite, président du Secours National à Souillac, remercia ces jeunes gens de la bonne soirée qu'ils ont fait passer aux Souillaguais, et dit encore une fois tout l'espoir que le Maréchal Pétain fonde sur eux, tout le Bien qu'ils font autour d'eux, celui qu'ils ont fait en ce jour de lundi de Pâques, qui ne pouvait mieux se terminer, et tout ce que le pays attend d'eux.

Nous joignons nos chaleureuses félicitations à celles de la population souillaguaise et nos encouragements aux Scouts-Routiers pour l'œuvre à laquelle ils se dévouent avec tant de cœur et de bonne humeur.

A la gare. — Nous apprenons avec plaisir que M. Marc Vergine, facteur-chef à la gare de Souillac, vient d'être nommé sous-chef de gare à Castelnaudary. Pendant les cinq années qu'il a passées parmi nous, il a su s'attirer l'estime de la population tout entière.

Nous lui souhaitons bonne chance dans son nouveau poste.

Publication de mariage. — Nous apprenons le prochain mariage de M. Marie-Jean Béty, du hameau de Campagnac, commune de Pinsac, avec Mlle Adèle Giscard, de Thégra.

Sincères félicitations et meilleurs vœux.

Naissance. — Le 14 avril est né à Pinsac, dans la famille Sanginol, un garçon, Jean-Pierre. Nos meilleurs vœux.

REMERCIEMENTS

Les familles SOULIÉ et GRATIAS et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve Félix SOULIÉ
née Anna DESPRAT
Institutrice honoraire

PETITES ANNONCES

Sténo-dactylo expérimentée, bonne instruction, courant travail secrétariat, bonnes références, cherche place à Cahors. S'adresser au Bureau du Journal.

■

Louerai de préférence à dames **chambre meublée.** S'adresser : 37, avenue de Paris.

■

A VENDRE **troupeau 20 brebis,** bélier et agneaux. Marchands s'abstenir. Ecrire sous pli affranchi Journal du Lot, n° 33.453.

■

ON DEMANDE **beau petit appartement** meublé, très propre, environ Gambetta. Ecrire Wolf, 7, place du Marché, Cahors. (33.463).

■

UNE AGENCE SERIEUSE :
LE GUIDE HOTELIER
7, *Place Esquirol,* 7, TOULOUSE
Tél. 253.94.

ACQUEREURS ! Nous avons à la vente tous commerces, immeubles, villas, maisons de campagne, tous prix, toutes régions.

VENDEURS ! Pour vendre rapidement votre fonds, votre immeuble, confiez-le nous ; nombreuses demandes en répertoire.

■

L'Agence Havas a réouvert ses Services de Publicité au Siège Central, 62, rue de Richelieu, Paris (2e) et dans 15 Succursales de la zone occupée.

Représentant demandé pour vente produits remplacement, bonne qualité. Ecrire A. CORNILLE, 8, rue J.-J. Rousseau, Châteauroux (Indre).

■

A louer, à Salviac, **deux beaux appartements** indépendants, meublés, dans maison de campagne ensoleillée et agréable. Eau. Electricité. S'adresser : ARMAND, Greffier, Salviac.

■

Représentants demandés pour vente produits sérieux auprès de l'une ou l'autre des clientèles : droguistes, merciers, épiciers, coiffeurs. Indispensable être bien introduits et référencés. Ecr. avec détails : 758, Agence Havas, Toulouse.

■

Cherche une **chambre à coucher** et **cuisine** meublées de préférence, avec jardin, Cahors. Ecrire *Journal du Lot* (N° 33.456).

Cabinet Immobilier
(21e année)
J. DELLARD
propriétaire, 1, *rue Mar.-Joffre*
CAHORS
VENTE ET ACHAT
de propriétés de rapport et d'agrément
Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne
TERRAINS A BATIR
Fonds de commerce
Prêts hypothécaires
Expertises
TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS
Registre de Commerce n° 1662.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

COMMUNE DU VIGAN (Lot)

Appel d'offres pour travaux de réfection du chemin rural de la Barrière.

Montant des travaux **67.500 fr.** (Estimation 1937).

Les entrepreneurs désireux de soumissionner sont priés d'adresser, avant le 28 février 1941, leur soumission et les pièces nécessaires à M. l'Ingénieur en Chef du Génie rural, Maison de l'Agriculture, 1, place de Varsovie, à Agen.

Consultation du projet à la Mairie du Vigan où tous renseignements leur seront donnés.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*).
Le co-gérant : L. PARAZINES.

VENDRE — ACHETER

INDICATEUR IMMOBILIER
R. MARATUECH
Ex-commis greffier
Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France
109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44

SANS SPÉCULATION — SANS SURENCHÈRE

VENTE - ACHAT
LOCATION
Propriétés - Immeubles - Villas
TERRAINS
COMMERCES
GRAND CHOIX
Tous renseignements gratuits
UNIQUEMENT DU COURTAGE

SERVICE RAPIDE
Cahors-Toulouse
Paul NOYER
La Maison informe ses clients que son service, créé en 1926, et suspendu par le fait de la guerre, reprendra LE 1er AVRIL 1941.
DÉPARTS TOUS LES JOURS DANS CHAQUE SENS
BUREAUX :
CAHORS, 4, rue Jean-Caviole. Tél. 334.
TOULOUSE, 8, rue du Temps. Tél. 227.55.

SOMMES ACHETEURS
PROPRIÉTÉS, toute importance tous genres, tous prix
REALISATION IMMEDIATE
Paiement comptant
Faire offres détaillées à
M. Robert MARATUECH
109, *Boulevard Gambetta, CAHORS*
Téléphone 44
Reg. C. Cahors 44-96

Etude de Me Pierre DESPRATS, licencié en droit, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n° 10, successeur de Maîtres TASSART et MAZIÈRES

Vente après surenchère

SUR ALIÉNATION VOLONTAIRE

d'un immeuble en nature de maison d'habitation avec jardin et cour, sise à Cahors, allées Fénelon (sans numéro) et numéro trois, impasse dit des Tabacs ou donnant sur la rue Bourseul

L'adjudication aura lieu le JEUDI QUINZE MAI MIL NEUF CENT QUARANTE-UN, à QUATORZE HEURES, à l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville, boulevard Gambetta

On fait savoir à qui il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, en date du treize mars mil neuf cent quarante et un, enregistré et signifié et qu'aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Yves de Valon, notaire à la résidence d'Albas (Lot), demeurant à Mirandol, commune d'Albas, surenchérisseur, ayant pour avoué Maître Pierre DESPRATS, exerçant près ledit Tribunal, demeurant à Cahors, rue du Portail-Alban, numéro dix,

En présence de :

1° Monsieur SAGOT-LESAGE Paul-Marcel, sans profession, et dame BERNARD Jeanne-Gilberte, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à Cahors, Allées Fénelon, le mari pris tant en son nom personnel que pour assister et autoriser son épouse, acquéreurs surenchéris, ayant Maître Robert SÉGUY, licencié en droit, demeurant à Cahors, rue Saint-Pierre, pour avoué constitué,

2° Et Monsieur BRUGIDOU Augustin, ancien négociant, et dame MIGNOT Antoinette, sans profession, son épouse, de lui assistée et autorisée, demeurant ensemble précédemment à Cahors, Allées Fénelon, actuellement à Albas (Lot), vendeurs, ayant Maître Robert SÉGUY, pour avoué constitué,

Il sera, à l'audience des criées dudit Tribunal, au Palais de Justice, le JEUDI QUINZE MAI MIL NEUF CENT QUARANTE ET UN, à QUATORZE HEURES, procédé à l'adjudication sur surenchère, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation va suivre, sur la mise à prix de cent cinquante-quatre mille francs, ci .... **154.000** fr.

Cet immeuble a été vendu, suivant acte retenu par Maître TRIADOU, notaire à Cahors, le vingt-sept juillet mil neuf cent trente-neuf, par Monsieur Augustin BRUGIDOU, propriétaire, ancien négociant, et Madame Antoinette MIGNOT, sans profession, son épouse, sus-nommés, à Monsieur Paul-Marcel SAGOT-LESAGE, sans profession, et à Madame Jeanne-Gilberte BERNARD, sans profession, son épouse, demeurant alors ensemble ces derniers à Cahors, Villa « Les Iris », quai Cavaignac, moyennant, outre les charges, le prix principal de CENT QUARANTE MILLE FRANCS.

Monsieur Paul-Marcel SAGOT-LESAGE et Madame Jeanne-Gilberte BERNARD, son épouse, ayant fait aux créanciers inscrits les sommations prescrites par les articles deux mille cent quatre-vingt-trois et deux mille cent quatre-vingt-quatre du Code civil, Monsieur Yves de Valon, agissant comme dessus, créancier inscrit, a formé une surenchère du dixième dans laquelle il a porté le prix dudit immeuble à la somme de cent cinquante-quatre mille francs ;

Outre les charges, clauses et conditions stipulées audit acte de vente.

En exécution du jugement précité rendu par le Tribunal civil de Cahors, le treize mars mil neuf cent quarante et un, régulièrement signifié à avoué et à partie, l'expédition de l'acte de vente retenu par Maître TRIADOU, notaire à Cahors, le vingt-sept juillet mil neuf cent trente-neuf, a été déposée au greffe dudit Tribunal pour y tenir lieu de minute d'enchère.

DESIGNATION DE l'Immeuble à vendre

Une maison d'habitation avec son sol, élevée sur cave, d'un rez-de-chaussée, d'un premier étage et d'un grenier au-dessus, avec un jardin sur le devant, une cour sur le derrière et dépendances diverses, le tout d'un seul tenant, située à Cahors, Allées Fénelon (sans numéro), et numéro trois, Impasse dit des Tabacs ou donnant sur la rue Bourseuil, paraissant figurer au plan cadastral de la commune de Cahors sous le numéro deux mille quatre cent quinze (2415) de la section N, et confrontant : au Midi Allées Fénelon, au Nord Impasse Bourseuil ou des Tabacs, à l'Ouest consorts Mendailles, à l'Est Madame Philippon ; tel que le dit immeuble s'étend, poursuit, limite et comporte, avec ses dépendances et facultés et ses servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes, continues ou discontinues, sans aucune exception ni réserve.

Le dit immeuble construit en pierres ou moellons, couvert en tuiles plates, toiture à deux versants pour la partie principale et à un versant pour la partie latérale.

Au devant, donnant sur le square public et à l'aspect du Midi, un jardin avec allée centrale cimentée, deux petites terrasses latérales surélevées, de chaque côté de la porte, donnant accès aux Allées Fénelon.

Du côté opposé et à l'aspect du Nord se trouve une cour intérieure cimentée.

Dans cette cour : un appentis, water-closets et lavoir en béton à deux compartiments.

Une porte extérieure donne accès à l'impasse dit des Tabacs.

L'immeuble proprement dit comprend :

Une cave sous la partie de la maison à l'aspect de l'Ouest, avec, comme moyen d'accès, un escalier intérieur et une ouverture à deux battants accédant à la cour précitée.

Un rez-de-chaussée, avec porte d'accès sur le jardin et sur la cour ; il se compose : d'un corridor central, d'une pièce à usage de salle à manger à l'aspect de l'Est, avec porte à deux battants, cheminée en bois, fenêtre à vitraux de couleur sur le jardin, fausse porte et porte de communication vers un réduit et vers la cuisine, placard ménagé dans l'épaisseur du mur.

Vis-à-vis de la pièce à usage de salle à manger et de l'autre côté du corridor, on accède, par une porte à deux battants, à une pièce à usage de salon, avec belle cheminée en marbre, fenêtre à verres de couleur donnant sur le jardin, placard dans le mur ; une autre porte donnant accès à une petite pièce avec fenêtre sur la cour et petite pièce attenante à usage de water-closets.

En prolongement de la pièce à usage de salle à manger et latéralement par rapport à la cour, une cuisine avec cheminée et évier, vaste fenêtre sur la cour et porte-fenêtre.

Les diverses ouvertures donnant sur la cour sont pourvues de volets.

Un escalier central en bois avec rampe, de l'extrémité du couloir d'entrée conduit au palier du premier étage fermé par une porte à deux battants.

Une première pièce en prolongement du palier, avec fenêtre sur le jardin, donne elle-même accès, par des portes latérales, à l'aspect de l'Ouest, à une vaste pièce à usage de chambre, avec cheminée et fenêtre sur le jardin, cette chambre communiquant elle-même à une petite pièce à usage de salle de bain, avec deux petites fenêtres, lavabo et chauffe-bain.

Water-closets dans un petit local contigu.

Le toit de la petite pièce à usage de salle de bain est en tôle ondulée.

A l'aspect de l'Est et de l'autre côté de la pièce formant anti-chambre, une autre chambre avec cheminée, fenêtre sur le jardin et dégagement sur un petit local avec escalier intérieur accédant d'une part directement à la cuisine du rez-de-chaussée et d'autre part à une autre chambre, avec fenêtre donnant sur la cour et accédant à son tour à une petite pièce à usage de cuisine, avec carrelage au sol, évier et fenêtre sur la cour.

L'escalier central accède ensuite du premier étage au palier de la partie supérieure de l'immeuble.

Le prolongement du palier est plafonné et à usage de pièce mansardée, ainsi que la partie à l'aspect de l'Est.

La partie à l'aspect de l'Ouest n'est pas plafonnée et est à usage de grenier.

L'immeuble est pourvu dans son ensemble de l'eau, du gaz, et de l'électricité.

Il est également pourvu du chauffage central avec ses radiateurs.

PAIEMENT DES FRAIS

Conformément à l'article deux mille cent quatre-vingt-huit du Code civil, l'adjudicataire sera tenu, au-delà du prix de son adjudication, de restituer à l'acquéreur dépossédé les frais et loyaux coûts de son contrat et ceux de transcription et de notification et de payer les frais faits pour parvenir à la revente.

AVIS TRES IMPORTANT

Il est rappelé aux adjudicataires qu'ils ne pourront enchérir qu'en se conformant aux dispositions de la loi du seize novembre mil neuf cent quarante, en obtenant de Monsieur le Préfet du Lot une autorisation à cet effet.

NOTA. — Par suite d'erreur ou modification possible, lors et depuis la confection du plan cadastral, il est formellement expliqué que l'indication des numéros cadastraux est purement énonciatrice et que, par suite, la désignation ci-dessus donnée n'engage en rien la responsabilité du poursuivant ou de son avoué.

Fait et dressé le présent extrait par moi, avoué de la partie poursuivante, soussigné.

Cahors, le dix-huit avril mil neuf cent quarante et un.

L'avoué poursuivant,
Signé : Pierre DESPRATS.

Enregistré à Cahors, le avril mil neuf cent quarante et un, folio : case : , reçu : vingt francs.

Le Receveur, signé AURIÈRES.

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1° Maître Pierre DESPRATS, avoué surenchérisseur ; 2° Maître Robert SÉGUY, avoué des acquéreurs surenchéris et des vendeurs, lesquels, comme tous les autres avoués exerçant près le Tribunal civil de Cahors pourront être chargés d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT.